



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité

DREAL
Hauts-de-France

2024

La DREAL du quotidien



Édito



Julien LABIT,

*Directeur régional
de l'aménagement
de l'environnement
et du logement*

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France, service déconcentré des ministères de l'Aménagement du territoire, de la Transition écologique et de l'Énergie, déploie des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des citoyens et décliner en région les priorités de la planification écologique.

Pour accompagner la mise en œuvre de ces politiques publiques, la DREAL mobilise, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, des modes d'intervention variés et complémentaires, ajustés aux besoins de chaque situation et en étroite synergie avec nos partenaires :

Animation de réseaux d'acteurs, maîtrise d'ouvrage, accompagnement technique et juridique des projets, soutien financier, production et partage de données, délivrance d'autorisations, opérations de contrôle, éducation à l'environnement...

L'année 2024 a été marquée par une mobilisation renforcée autour des grands enjeux de transition écologique, énergétique et industrielle. La DREAL a accompagné l'entrée en vigueur de la loi Industrie Verte, instruit des projets industriels stratégiques, notamment autour de la filière batterie, et

délivré les autorisations environnementales pour le canal Seine-Nord Europe. Les inondations exceptionnelles de l'hiver 2023-2024 ont rappelé l'ampleur des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique et nécessité un engagement financier sans précédent rendu possible par la mobilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Dans le champ de l'aménagement du territoire, la DREAL a porté d'importants chantiers d'infrastructures pour le contournement d'agglomérations et d'investissements pour la modernisation du réseau routier national, la sécurisation de passages à niveau et en faveur des mobilités durables pour une plus grande cohésion de nos territoires. Parallèlement, elle a poursuivi l'appui aux collectivités pour favoriser l'émergence de projets traduisant concrètement les ambitions de la planification écologique.

La préservation de la biodiversité, la protection des paysages et le développement des énergies renouvelables ont également été au cœur de notre action, de même que l'amélioration du logement, le recyclage des friches et la gestion économe de l'espace.

Ce rapport d'activité met en lumière l'action de nos équipes, engagées au quotidien pour instruire, contrôler, accompagner, anticiper et dialoguer. Je tiens à saluer cet engagement de l'ensemble des agents de la DREAL, leur expertise, leur réactivité et leur sens du service public. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires sans lesquels cette action ne pourrait être pleinement menée.

Je vous invite à découvrir, à travers ce rapport d'activité, les projets emblématiques qui ont marqué notre année 2024 et qui préfigurent les défis que nous relèverons demain.

- 4** // Nous instruisons et contrôlons
- 8** // Nous prévenons les risques
- 12** // Nous préservons la biodiversité et valorisons les paysages emblématiques
- 18** // Nous accompagnons les acteurs de l'aménagement du territoire
- 26** // Nous produisons et informons en transparence
- 30** // Nous agissons en partenariat et travaillons en réseau

SOMMAIRE

Nous instruisons et contrôlons

les ouvrages hydrauliques, les sites et paysages,
les transports terrestres et les installations classées.

Coordonner l’instruction de l’autorisation environnementale du Canal Seine-Nord Europe

Le 9 août 2024, les préfets du Nord, de l’Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme ont délivré l’autorisation environnementale pour les secteurs 2 à 6, entre Passel (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord). Cette autorisation fait suite à une instruction de 29 mois, pilotée par la DDT-M de la Somme et la DREAL. Elle a nécessité l’analyse d’un dossier de plus de 14 000 pages. Des équipes d’instructeurs issus des départements traversés, des DDT-M, de la DRIEAT Île-de-France, de l’OFB, et de la DREAL ont été mobilisées pour mener à bien ce travail.

L’arrêté inter-départemental comprend 276 articles et 314 pages, dont plus de la moitié sont liés aux thématiques traitées par la DREAL. Cette autorisation complète celle du secteur 1 dans l’Oise, accordée le 8 avril 2021.

La DREAL joue un rôle clé en veillant à la sécurité des ouvrages hydrauliques, en particulier des barrages formant les parois du canal. Ce travail se poursuivra en 2025 avec l’examen des cinq barrages les plus importants, dont le dossier sera soumis à l’avis d’un comité national d’experts sur la sécurité des barrages.



Inspecter les sites industriels : une surveillance renforcée pour la protection de l'environnement

En 2024, la DREAL a réalisé plus de 2 350 inspections pour vérifier le respect des conditions d'exploitation des sites industriels. Ce chiffre reste stable par rapport à 2023. À l'issue de ces contrôles, 450 arrêtés de mise en demeure ont été signés par les préfets pour des écarts de conformité significatifs, tels que des rejets excessifs dans l'eau, des dispositifs de lutte contre l'incendie non adaptés ou des installations de traitement des déchets exploitées sans autorisations.

La DREAL a également déployé une action de contrôle sur le respect du plan de modernisation des installations industrielles, visant à prévenir les risques liés au vieillissement des infrastructures (corrosion, perte d'épaisseur, etc.). 40 inspections ont été réalisées sur ce sujet, contre seulement quelques-unes en 2023. Dans 18 % des cas, une mise en demeure a été prononcée, et des écarts à la réglementation ont été relevés avec une moyenne de cinq observations par visite. Cette action sera poursuivie en 2025.

2 350
inspections

pour vérifier le respect des conditions d'exploitation des sites industriels.

Autorisation environnementale : une année de transition avec la loi industrie verte

52 autorisations ont été délivrées en 2024. La dynamique industrielle de la région reste marquée par des projets liés au cycle de vie de la batterie, tels que la construction de nouvelles installations (Prologium, Verkor) et des projets de démantèlement et de recyclage (Vosges Three).

À la fin de l'année, la nouvelle procédure d'autorisation environnementale prévue par la loi industrie verte a été mise en place. Elle vise à moderniser la consultation publique, en permettant au public de réagir en ligne à un projet et au pétitionnaire de répondre directement. L'objectif est également de réduire les délais d'instruction. Cette nouvelle procédure a nécessité une coordination interservices importante. Elle implique également une responsabilisation accrue des exploitants sur la qualité de leurs dossiers. Les premiers dossiers soumis à cette procédure ont été reçus fin 2024, et leur instruction commencera en 2025.

Loi industrie verte

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale prévue par la loi Industrie Verte a été mise en place en fin d'année 2024.



Encadrer et contrôler les professionnels du transport terrestre

En 2024, la DREAL a inscrit 374 nouvelles entreprises au registre des professionnels du transport et en a radié 417. Elle a également délivré près de 1 350 licences de transport routier pour les marchandises et les voyageurs, et instruit 41 autorisations de transport routier international de voyageurs.

Parmi les 4 620 entreprises inscrites, les équipes de contrôle ont mené 216 inspections, analysant au total 275 102 journées de travail. Ces contrôles ont permis de relever 2 837 infractions. Sur le terrain, plus de 7 500 véhicules, dont environ 1 400 camionnettes, ont été contrôlés. L'activité de plus de 7 700 conducteurs a également été examinée, révélant un taux d'infraction de près de 25 %. Ces constats ont conduit à l'établissement de plus de 1 300 procédures judiciaires.

L'année 2024 a également été marquée par des échanges avec nos homologues de contrôle belges à travers deux rassemblements marquants :



- **Contrôle du fret léger et expérimentation DSRC**

Au mois de janvier, cette opération a permis de tester le dispositif Dedicated Short Range Communications (communications dédiées à courte portée) utilisé pour les transports intelligents. La comparaison des méthodes et des matériels de contrôle a permis de découvrir des différences d'approche notamment sur le nombre de véhicules contrôlés par opération.

- **Opération Albatros à Wetteren (Belgique)**

Elle a réuni plusieurs services pour contrôler les tachygraphes, les bagages, détecter des fraudes (émissions et conditions de travail des conducteurs), etc. Résultat : 180 infractions relevées sur 154 véhicules. Cette coopération transfrontalière prouve l'efficacité d'un contrôle coordonné.

L'autorité européenne du travail (ELA) a accompagné une délégation franco-germano-néerlandaise pour observer l'application du Paquet Européen Mobilité en Belgique. Cette action s'inscrivait dans la semaine *Truck & Bus* de ROADPOL (réseau européen de police routière).

Transport exceptionnel : application web et gestion des demandes

La DREAL a expérimenté sur toute l'année 2024 l'utilisation de la nouvelle application web « Mon-Transport-Exceptionnel ». Elle a accompagné les pétitionnaires dans la prise en main de ce nouvel outil numérique, facilitant ainsi leurs démarches. Parallèlement, l'instruction des demandes a continué, avec un double objectif : répondre au mieux aux enjeux économiques tout en préservant les infrastructures et en assurant la sécurité routière.

Plus de 4 600 demandes ont été instruites dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, affichant un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Enfin, l'arrêté préfectoral définissant les réseaux routiers accessibles aux transports exceptionnels de « 72 tonnes », « 94 tonnes » et « 120 tonnes » du département du Nord a fait l'objet d'une mise à jour le 13 août 2024. Ce nouvel arrêté est accessible sur le site de la Délégation à la sécurité routière.

Réception de véhicules

3 700

réceptions simples

210

réceptions complexes

Surveillance des centres de contrôle technique des véhicules

98

centres inspectés

123

contrôleurs supervisés

Agréments des centres de contrôle technique des véhicules

110

agréments délivrés

122

contrôleurs agréés

Réception nationale par type de petites séries : formation et bonnes pratiques

Afin de répondre au futur besoin de réaliser des réceptions nationales de véhicules par type de petites séries, appelées « NKS », d'un professionnel de la transformation de véhicules pour le transport de personnes à mobilité réduite, la DREAL a mis en place la formation « réceptions complexes » et organisé une réunion d'échange des bonnes pratiques regroupant plusieurs experts nationaux.



Mise en place du contrôle technique pour les véhicules de catégorie L

Depuis le 15 avril 2024, le contrôle technique est obligatoire pour les deux-roues, trois-roues et quadricycles motorisés. Le déploiement du contrôle technique pour ces véhicules a impliqué plusieurs actions clés. Des agents ont été formés à cette mission spécifique. La DREAL a été représentée lors de réunions avec la FFMC, et des échanges ont été menés avec les réseaux du contrôle technique afin d'évaluer leurs besoins, communiquer les capacités de traitement disponibles au sein de nos services, et présenter l'organisation dématérialisée retenue.

Nous prévenons les risques

naturels, industriels, technologiques, miniers
et liés au changement climatique

Janvier 2024 : des niveaux d'eau record sous haute surveillance

Après les crues de novembre 2023, la région, et en particulier le Pas-de-Calais, a de nouveau été durement touchée par des inondations exceptionnelles en janvier 2024. Ces événements rappellent l'importance d'une surveillance accrue et d'une adaptation continue aux phénomènes climatiques extrêmes.

**La DREAL Hauts-de-France a placé le cours d'eau
Aa en vigilance rouge du 2 au 4 janvier, les niveaux
d'eau ayant dépassé ceux de novembre 2023.**

Ces épisodes ont également entraîné le passage en vigilance orange de onze tronçons sur les vingt surveillés, marquant ainsi la plus longue période consécutive sous vigilance orange pour le service de prévision des crues Bassins du Nord.

Sur l'année 2024, la vigilance orange ou rouge a été activée pendant vingt-deux jours, et seulement 40 % des jours n'ont pas donné lieu à la production d'une couleur de vigilance particulière (autre que le vert).



Saint-Etienne au Mont



Carte Vigicrues du 3 janvier 2024 - Bassins du Nord

Une mobilisation exceptionnelle du fonds Barnier pour les sinistrés des inondations 2023-2024

Face aux inondations historiques de l'hiver 2023-2024, l'État s'est pleinement engagé pour soutenir les collectivités et les particuliers touchés. La DREAL a œuvré tout au long de l'année pour que le fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit Fonds Barnier, contribue à cet effort.

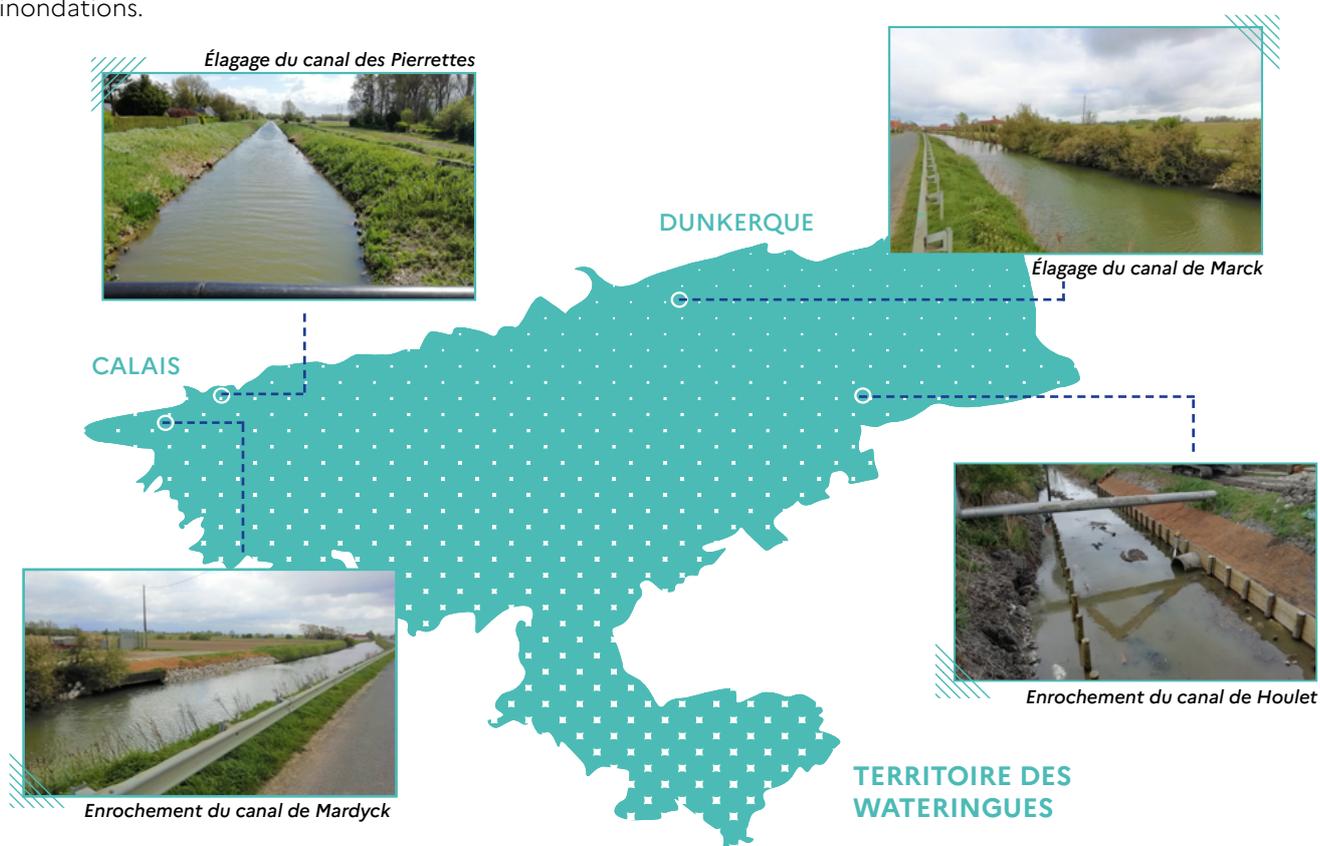
En temps normal, ce fonds est mobilisé à hauteur de 10 millions d'euros par an. En 2024, l'enveloppe a dépassé les 30 millions d'euros. Plus de 11 millions d'euros ont été consacrés au dispositif expérimental « Mieux reconstruire après inondation » (MIRAPI) et près de 6 millions d'euros ont permis de racheter des biens devenus inhabitables.

L'engagement se poursuivra en 2025 pour répondre aux besoins restants, avec 6 millions d'euros prévus pour MIRAPI et plus de 15 millions d'euros pour les acquisitions foncières. Au-delà de cet effort financier exceptionnel, ces inondations ont révélé des enseignements majeurs. Ils serviront à renforcer les programmes d'actions de prévention des inondations, à développer la résilience des territoires face aux crues et, plus largement, à accélérer leur adaptation au changement climatique.

Entretien des canaux des wateringues : des actions pour améliorer le fonctionnement hydraulique

La DREAL assure la gestion des canaux de Marck, Mardyck, Houlet et des Pierrettes. En novembre 2022, elle a signé une convention de Délégation de Maîtrise d'ouvrage avec l'Institut Intercommunal des Wateringues pour la réalisation de travaux urgents identifiés comme prioritaires dans le cadre des études du programme d'actions de prévention des inondations.

Dotée d'une enveloppe budgétaire de 300 000 euros, cette convention a permis de financer le renforcement et l'entretien des berges sur les quatre canaux. Achevés au printemps 2024, ces travaux contribuent au bon fonctionnement hydraulique du système des wateringues qui a été fortement sollicité lors des dernières inondations.



Accompagner les collectivités dans l'évolution de la gouvernance post-inondations

Après les inondations de l'hiver 2023 dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme, les retours d'expérience ont mis en évidence la nécessité d'une gouvernance plus efficace de la gestion de l'eau et des risques d'inondation. Pour y répondre, trois établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) sont en cours de création sur les bassins versants de l'Aa, de la Lys-Yser et des fleuves côtiers de la Manche.

Objectif : mieux coordonner la gestion des eaux à l'échelle de ces territoires pour renforcer les diagnostics

de l'amont à l'aval et hiérarchiser les travaux à réaliser en priorité.

La DREAL accompagne activement les collectivités dans ce projet. Sur chaque territoire concerné, un diagnostic a été réalisé, et le rôle des futurs EPTB ainsi que les enjeux de gouvernance de l'eau et de gestion des inondations ont été définis (15 réunions en 2024). Concrètement, la DREAL assure la préparation, l'animation et l'appui organisationnel de ce chantier, dont l'aboutissement est prévu pour juin 2025.

PFAS : renforcer le suivi et la régulation des émissions industrielles

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) suscitent des préoccupations croissantes en raison de leurs impacts sur la santé humaine et la biodiversité. Pour y répondre, un plan interministériel a été publié en avril 2024, reprenant et élargissant les actions engagées depuis 2023. Dans la région Hauts-de-France, un comité régional dédié se réunit tous les six mois depuis 2023 afin de coordonner l'action pour les cas les plus sensibles.

La mise en œuvre de l'arrêté du 20 juin 2023 relatif à l'analyse des substances PFAS dans les rejets aqueux des ICPE relevant du régime de l'autorisation a conduit l'inspection de la DREAL à réaliser trois campagnes de mesures pour les quelque 400 sites industriels de la région. En 2025, les sites n'ayant pas encore déclaré leurs résultats feront l'objet d'inspections ciblées. La DREAL concentrera également son action sur les principaux émetteurs de PFAS de la région, avec pour objectif leur suppression ou, à défaut, la réduction de leurs émissions.



**Retrouvez le plan d'action ministériel
sur les PFAS sur le site ecologie.gouv.fr
et les actions en région sur le site
de la DREAL Hauts-de-France**



Gérer les risques liés aux anciens puits miniers

L'exploitation du charbon dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a laissé des traces durables sur le territoire, avec des risques spécifiques comme l'effondrement d'anciens puits de mine ou la remontée de gaz.

En 2024, un ancien puits de mine, le puits Saint-Roch, situé à Vieux-Condé (Nord), a ainsi subi un « débouillage ». Ce phénomène, qui correspond à la perte du remblayage mis en place lors de la fermeture du puits, a provoqué l'effondrement de ses parois, formant un cône d'affaissement de plusieurs mètres de diamètre qui a nécessité l'évacuation d'un entrepôt voisin.

Des travaux de mise en sécurité sont planifiés en 2025. Cet événement, exceptionnel dans la région (une vingtaine de cas recensés depuis l'exploitation minière), justifie une nouvelle étude de l'expert après-mine de l'État, Geoderis. Dès 2025, cette analyse visera à mieux évaluer et quantifier les risques de situations similaires.



Bride de mesure de la tête de puits avant et après débouillage

**défrichage
massif** juillet
2024

Scan 3D
juillet 2024

**mise en sécurité
provisoire du puits**

ÉTAPE 2
coulis béton entre le
bouchon et la dalle
décembre
2024

ÉTAPE 1
billes d'argile expansée
octobre
2024

Renforcer la sécurité aux passages à niveau : un engagement constant

Les commissions départementales de sécurisation des passages à niveau se sont réunies dans quatre des cinq départements des Hauts-de-France en 2024. La DREAL y apporte des précisions sur les modalités de subvention et sur les actions attendues, à l'exemple de l'expérimentation de la réduction de la vitesse aux abords des passages à niveau, prévue par l'instruction gouvernementale du 27 janvier 2020.

Pour 2024, ce travail de diagnostic s'est concrétisé par l'engagement de travaux dits d'aménagements simples à hauteur de deux millions d'euros au titre du plan d'action gouvernemental. La DREAL et les DDT-M sont pleinement mobilisées pour identifier et prioriser les projets en fonction des diagnostics réglementaires menés sur le terrain, et pour attribuer les aides en conséquence.



Agir pour une route plus sûre dans les Hauts-de-France

Un budget dédié à la prévention et à la connaissance

En 2024, la DREAL Hauts-de-France, en tant que relais régional de la Délégation à la sécurité routière, a mobilisé plus de 1,6 million d'euros pour améliorer la sécurité routière dans la région.

Ce budget a permis de financer le fonctionnement et la communication des observatoires départementaux et régionaux de la sécurité routière, outils essentiels pour collecter des données, analyser les comportements sur la route et proposer des solutions adaptées pour améliorer la sécurité. Il a également soutenu les coordinations départementales chargées de mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des conducteurs, piétons et cyclistes dans le cadre des plans départementaux d'action pour la sécurité routière visant à inciter les usagers de la route à adopter les bonnes pratiques pour éviter les accidents.

Enfin, il a permis d'assurer le bon fonctionnement des bureaux d'éducation routière, responsables de l'organisation des examens du permis de conduire.

Former les acteurs de terrain

La DREAL a formé cette année 15 IDSR sur l'ensemble du territoire. Ces intervenants, acteurs de proximité, sont désormais mieux préparés à mener des actions de sensibilisation efficaces et adaptées aux spécificités locales, en s'appuyant sur des données fiables et des méthodes éprouvées. Leur rôle est central dans la diffusion des bons comportements et dans la prévention des risques au quotidien.

Cette formation s'inscrit dans une démarche globale de renforcement de la sécurité routière dans la région. En formant des IDSR, la DREAL contribue à créer un réseau d'experts capable de répondre aux défis locaux en matière de sécurité routière. Les actions menées par ces intervenants sont essentielles pour réduire le nombre d'accidents et améliorer la sécurité de tous les usagers, qu'il s'agisse de conducteurs de véhicules, de cyclistes ou de piétons.

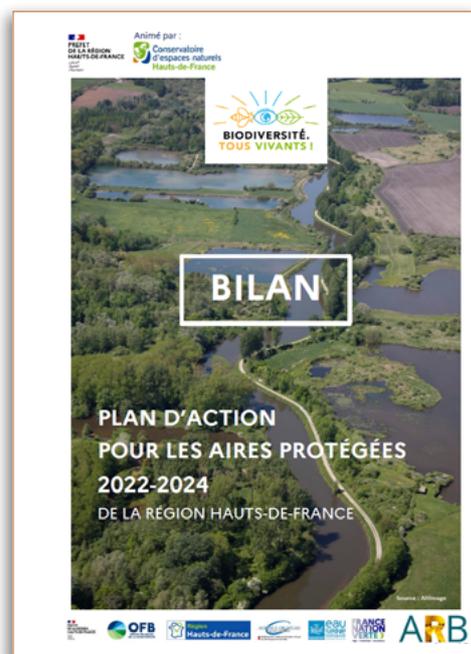
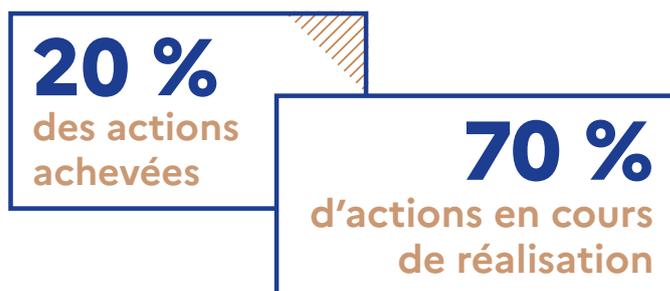
Nous préservons la biodiversité et valorisons les paysages emblématiques

pour la qualité de vie des habitants.

Aires protégées : un plan régional en pleine évolution

Le plan d'action territorialisé de la stratégie aires protégées (PAT SAP) 2022-2024 est arrivé à son terme. Il affiche un bilan positif, avec près de 20 % des actions achevées ou mises en œuvre de manière continue, et 70 % d'actions en cours de réalisation. Ce plan s'est imposé comme un outil de référence pour renforcer la protection et la gestion des espaces à fort intérêt patrimonial.

L'année 2025 sera consacrée à l'actualisation du PAT SAP pour la période 2025-2027. Cette nouvelle étape permettra de faire évoluer les actions déjà engagées tout en intégrant les orientations actualisées de la stratégie nationale pour les aires protégées.



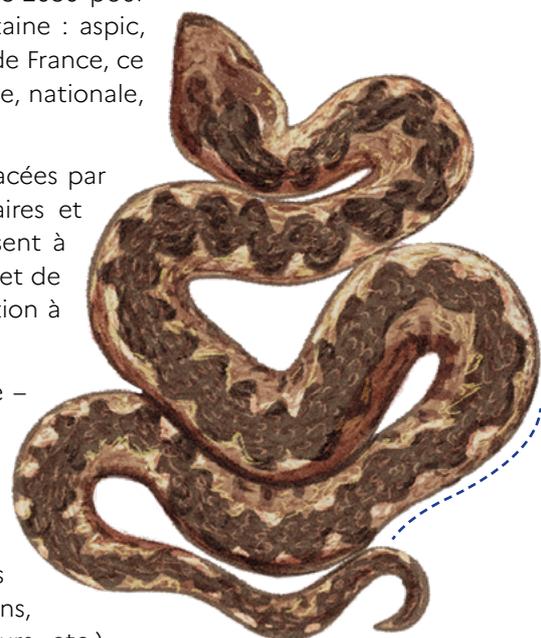
Un plan national pour la préservation des vipères

La DREAL Hauts-de-France coordonne un plan national d'actions (PNA) 2025-2030 pour la conservation de trois espèces de vipères présentes en France métropolitaine : aspic, péliade et vipère de Séoane. Rédigé et animé par la Société Herpétologique de France, ce plan répond au déclin alarmant de ces espèces à toutes les échelles (régionale, nationale, européenne, mondiale).

Malgré leur protection réglementaire depuis 2021, les vipères restent menacées par la destruction de leurs habitats, le dérangement, les destructions volontaires et le changement climatique. Le PNA prévoit onze actions concrètes. Elles visent à améliorer les connaissances, renforcer la gestion et la protection des espèces et de leurs milieux, et développer des actions de communication et de sensibilisation à destination d'un large public.

Parmi les mesures phares : la rédaction d'un guide ERc-AS (éviter – réduire – compenser – accompagner/suivre) pour mieux intégrer la préservation des vipères dans les projets d'aménagement, et définir des pratiques de gestion adaptées aux milieux qui les accueillent.

Une fois publié, le plan sera décliné dans chaque région de France métropolitaine sous l'impulsion des DREAL, avec le soutien d'animateurs régionaux et nationaux. Destiné à mobiliser un large éventail d'acteurs (citoyens, professionnels de l'environnement, bureaux d'études, associations, chercheurs, etc.), ce plan vise à améliorer durablement l'état de conservation des vipères en France.

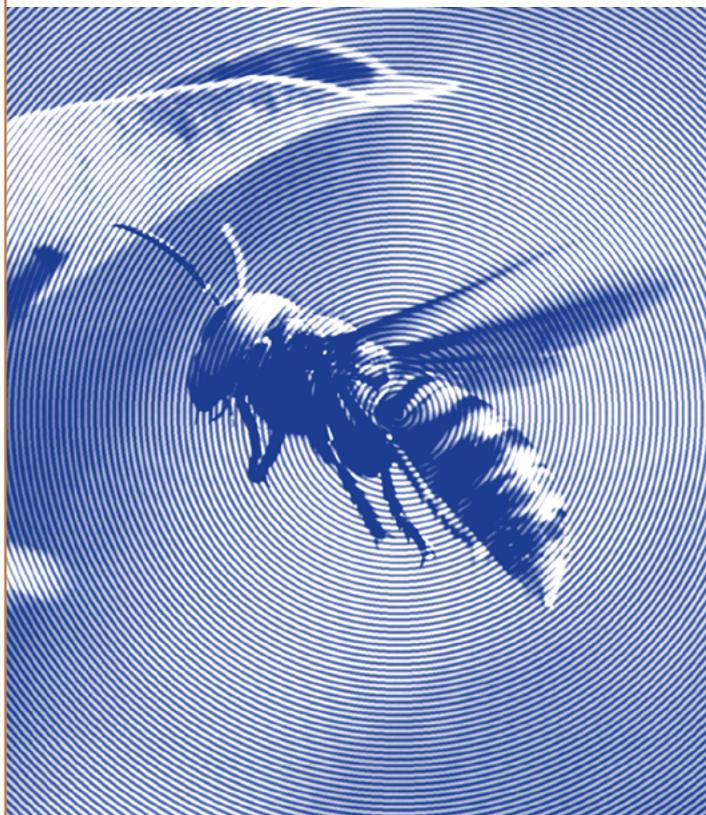


Un plan régional pionnier pour le frelon à pattes jaunes

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) fait partie des priorités du pôle Mobilisation et appui aux acteurs de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). En 2024, l'une des avancées majeures dans le cadre de la stratégie régionale pilotée par la DREAL Hauts-de-France et animée par le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France est l'élaboration d'un plan régional d'action (PRA) dédié au frelon à pattes jaunes.

Ce plan, premier du genre en France, a été confié pour sa rédaction et son animation à FREDON Hauts-de-France, partenaire de l'ARB. Il a été construit grâce à la collaboration d'une cinquantaine d'acteurs issus de tout le territoire régional, et validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Déployé sur la période 2024-2028, il s'appuie sur les recommandations du plan national afin de garantir une cohérence d'ensemble, notamment en matière de lutte.

Le PRA s'articule autour de quatre grands objectifs à long terme. Il vise à renforcer les connaissances et assurer une veille active sur l'espèce. Il prévoit également la structuration d'un réseau d'acteurs formés et répartis sur l'ensemble du territoire. Il identifie les actions à mener pour limiter les impacts du frelon sur la filière apicole tout en préservant la biodiversité. Enfin, il met l'accent sur une communication ciblée et adaptée aux différents publics.



La restauration de l'Escaut : une coopération internationale face aux nouveaux défis

L'Escaut, qui prend sa source dans l'Aisne et traverse la France, la Belgique et les Pays-Bas avant de se jeter dans la mer du Nord fait l'objet d'actions coordonnées pour assurer une gestion durable de ses eaux.

Ce rendez-vous annuel a permis de riches échanges entre les membres, notamment avec les jeunes engagés pour la restauration du fleuve. Bien qu'une amélioration de la qualité de l'Escaut ait été constatée, il a été souligné que des efforts restaient nécessaires pour relever de nouveaux défis, notamment en lien avec les substances émergentes (dont les PFAS) et les effets du changement climatique.



À l'invitation de la délégation française, représentée par la DREAL, la Commission internationale de l'Escaut s'est réunie les 25 et 26 juin 2024 à Valenciennes.

Nous préservons la biodiversité et valorisons les paysages emblématiques

Poursuivre la dynamique régionale autour de la séquence « éviter, réduire et compenser » dite ERc

Cinq ans après la première édition, la DREAL Hauts-de-France a renouvelé, en partenariat avec l'Union Professionnelle du Génie Écologique, les Rencontres régionales ERc, le 26 novembre 2024 au CVRH de Valenciennes.

L'événement a rassemblé près de **200** participants, dont 40 % issus des collectivités ou de la sphère privée.

Au programme : **45 temps forts**, répartis en 5 séquences, animés par **une soixantaine d'intervenants**.

L'ensemble des supports, productions et retours des participants est disponible en ligne :



Engager les territoires pour préserver la nature !

C'est avec cet objectif que l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France a tenu, le mardi 24 septembre 2024, ses premières :

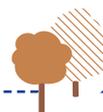
« Rencontres Biodiversité Hauts-de-France ».



Plus de 180 participants (représentants de collectivités locales, acteurs institutionnels et associatifs...) ont échangé sur les actions à mener à l'échelle locale pour répondre à l'urgence d'agir pour la biodiversité.

Plusieurs témoignages de collectivités ont illustré les démarches mises en place pour passer à l'action, en soulignant les opportunités existantes et les difficultés encore à surmonter.

Enfin, une découverte des actions menées par l'ARB, ses cinq membres fondateurs de même que ses treize partenaires associés a été rendue possible au sein d'un « village de la biodiversité ».



Protéger les sites naturels et paysages emblématiques

La DREAL poursuit activement la mise en œuvre des politiques de protection des paysages et du patrimoine en accompagnant plusieurs procédures de classement. L'année 2024 a été marquée par l'avancement de projets emblématiques, alliant enjeux mémoriels, identitaires et environnementaux.

Projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix

En 2024, la DREAL a fait progresser la démarche de classement des secteurs pavés emblématiques de la course cycliste de Paris-Roubaix. Ce projet vise à protéger près de 80 km de voies pavées réparties sur une cinquantaine de secteurs, témoins d'un patrimoine sportif, historique et paysager unique.

Les travaux menés cette année ont porté sur la réalisation d'une étude de classement nécessaire pour confirmer l'intérêt et la pertinence du classement, établir un périmètre cohérent à la parcelle et des orientations de gestion et de valorisation partagées. Sur les 134 secteurs pavés recensés et empruntés par la course depuis 1968, 54 secteurs pavés ont ainsi été retenus étant donné leur bon état pour le périmètre de classement. Le vélodrome André Pétrieux, qui accueille l'arrivée de la course à Roubaix, ainsi que le Pont Gibus ont également été retenus dans le classement comme éléments indissociables de la course.

L'un des objectifs principaux du classement est d'éviter que les pavés emblématiques de Paris-Roubaix ne soit remplacés par un revêtement routier standard. Ces pavés, qui constituent l'âme de la course, sont continuellement exposés à des pressions qui pourraient conduire à leur disparition ou à leur altération. Qu'il s'agisse de projets de réaménagements routiers ou de demandes de propriétaires fonciers visant à améliorer l'accessibilité des routes, ces interventions pourraient compromettre l'intégrité de ces témoins historiques.

Le projet de classement s'inscrit dans une approche concertée avec les collectivités, les gestionnaires locaux et les différents acteurs concernés (ASO, Les amis du Paris-Roubaix, la Chambre d'agriculture, etc.) valorisant les fonctions paysagères, culturelles et touristiques de ces sites.

Protéger les pavés
emblématiques de
Paris-Roubaix contre
les menaces de
« macadamisation ».



Nous préservons la biodiversité et valorisons les paysages emblématiques



La Butte Chalmont : un classement en bonne voie

Le projet de classement de la Butte Chalmont, dans le département de l'Aisne, a reçu un avis favorable de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages le 23 mai 2024.



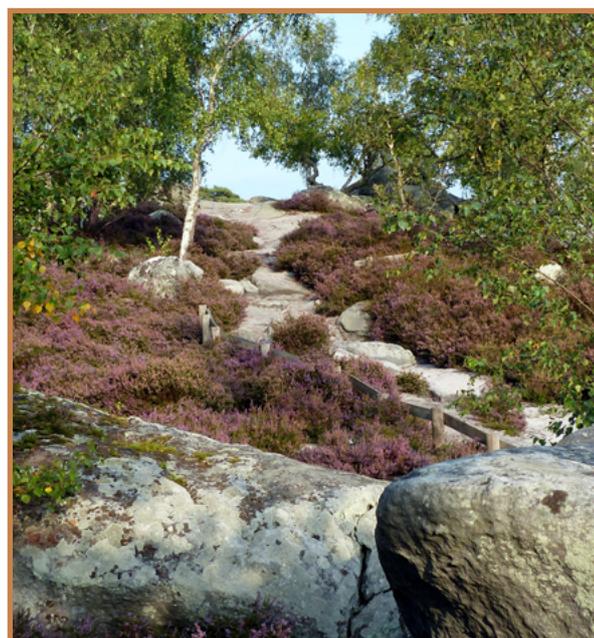
D'autres projets de classement en cours

Des démarches sont en cours dans l'Aisne et la Somme, avec notamment :

La poursuite de la procédure de classement du site du pays des Claudel incluant la Hottée du Diable, les paysages du Tardenois, la Sablonnière à Coigny, qui a fait l'objet d'une mission d'inspection de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) en avril 2024.

Le lancement, fin 2024, d'une étude relative au projet de classement des abords de Coucy-le-Château, avec une durée prévisionnelle de 18 mois.

Une réflexion engagée depuis 2023 sur un possible classement du Bois de Cise situé à Ault. Ce site inscrit a fait l'objet d'une visite de l'IGEDD en septembre 2024.



La Hottée du Diable

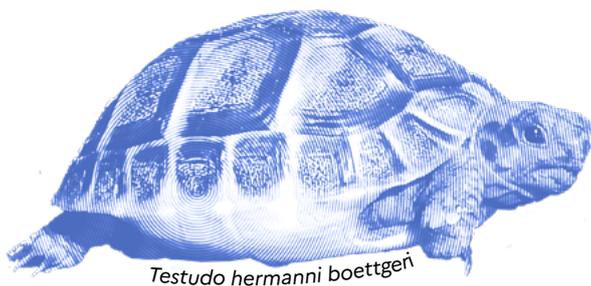
Préserver les Grands Sites de France

La politique des Grands Sites de France a été initiée dans les années 1970 sur quelques sites emblématiques, classés au titre de la loi de 1930. Elle a pour vocation de répondre aux problèmes induits par une forte fréquentation touristique : dégradation et banalisation des sites, inconvénients pour les habitants et les visiteurs.

La DREAL accompagne les démarches du réseau des Grands Sites de France. En 2024, elle a assuré un accompagnement technique et financier dans le cadre du renouvellement du label Grand Site de France pour la Baie de Somme. Le dossier de renouvellement a été présenté en Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Somme en juin, puis en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages en décembre.

Inscription au patrimoine mondial des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale

En 2024, la DREAL a participé aux comités départementaux pour accompagner la mise en œuvre des recommandations du Comité du patrimoine mondial (protéger tous les éléments du Bien, adopter une approche commune de conservation et de gestion, élaborer une stratégie commune d'interprétation...).



Testudo hermanni boettgeri

Convention CITES sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

5 684

permis d'importation, d'exportation, de réexportation délivrés en 2024, environ 20 % de plus qu'en 2023.

600

objets ethnographiques du musée d'histoire naturelle de Lille ont été réexportés vers le musée national de Rio de Janeiro grâce à un certificat d'authenticité délivré dans le cadre de la CITES.



Le Gris du Gabon - Perroquet Jaco

Nous accompagnons les acteurs de l'aménagement du territoire

pour la transition énergétique, l'économie circulaire et les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales.

Moderniser le réseau routier pour mieux irriguer le territoire

Les grands chantiers d'infrastructures routières ont franchi des étapes significatives en 2024. À Avesnes-sur-Helpe, le contournement de la route nationale 2 a progressé avec la construction du viaduc de l'Helpe Majeure, la mise en place des ouvrages d'art courants, et l'aménagement de giratoires structurants.

D'autres projets ont aussi progressé comme la construction des pistes d'accès au viaduc de l'Automne à Vauciennes, la finalisation du chemin agricole de Nanteuil pour permettre les déplacements des engins agricoles le long de la nationale, ou encore la mise en œuvre de mesures compensatoires pour limiter l'impact environnemental des aménagements.



Ces réalisations concrètes améliorent la fluidité, la sécurité et la durabilité du réseau routier régional.



Viaduc de l'Automne à Vauciennes - Octobre 2024

Dialoguer avec les habitants pour améliorer les projets routiers

La concertation avec les citoyens et les élus est une priorité pour garantir des aménagements adaptés aux besoins locaux. En 2024, deux grandes concertations publiques ont été organisées. La première portait sur la déviation de La Capelle, Froidestrées et La Flamengrie sur la route nationale 2. La seconde concernait le projet de mise à deux fois deux voies de la route nationale 42 entre Nabringhem et Les Bullescamps.

Ces échanges ont permis aux habitants et aux acteurs locaux de donner leur avis sur les différentes options proposées. Leurs contributions ont directement nourri les réflexions et orienté les choix d'aménagement. Pour étayer ces décisions, la DREAL a également mené une vaste étude des déplacements autour de la route nationale 2, de Maubeuge jusqu'aux portes de Paris.



Concertation publique du 1^{er} octobre 2024



105 millions d'euros pour améliorer les infrastructures et services de transport

En 2024, la DREAL Hauts-de-France a engagé 105 millions d'euros pour améliorer les infrastructures et services de transport. Ces fonds ont soutenu des projets clés sur le réseau routier et ferroviaire, le développement des mobilités douces via le Plan Vélo, la sécurisation des passages à niveau, et bien d'autres projets liés aux mobilités. Avec 85 millions d'euros de paiements effectués, ces investissements visent à rendre les déplacements quotidiens plus sûrs, efficaces et accessibles pour tous les usagers de la région.



Abri ouvert, Saint-Omer



Abri ouvert, Montdidier



Abri collectif, Calais-Frethun

Planification écologique : la mobilisation des Hauts-de-France

Une attention particulière à communiquer sur la démarche

Lancée en décembre 2023 à l'ouverture de la COP Hauts-de-France, la territorialisation de la planification écologique s'est poursuivie en 2024. Dès le premier trimestre, la DREAL a présenté la démarche dans plusieurs comités techniques et instances régionales (Comité régional de la biodiversité, Comité régional de l'habitat et de l'hébergement, Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural, Comité de Bassin), dans chaque département, de même qu'aux agents de la DREAL, en interne. Un diagnostic partagé du territoire a ensuite été établi, basé à la fois sur l'analyse de questionnaires adressés aux collectivités et sur des indicateurs régionaux permettant de tracer des trajectoires de transition. Ce diagnostic a été présenté à l'ensemble des partenaires lors d'un webinaire.

La rédaction de la feuille de route, assortie de projets

En fin d'année, les collectivités et EPCI ont déposé leurs projets sur la plateforme « Démarches simplifiées ». Ces contributions ont été analysées par les DDT-M, préfectures, les agences et opérateurs de l'État et la DREAL.

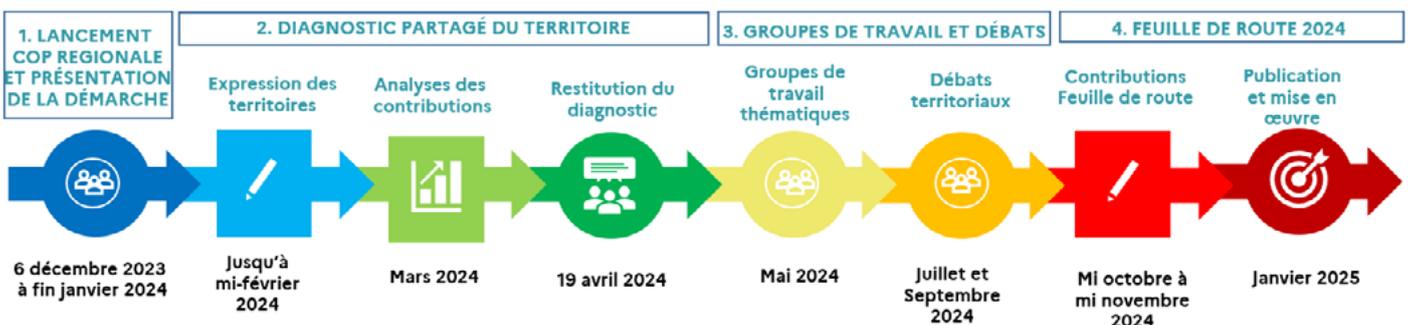
La feuille de route de la COP Hauts-de-France, enrichie de ces projets locaux, a été finalisée et publiée fin 2024.

La mobilisation des territoires pour collecter un vivier de projets

Entre avril et septembre, six groupes de travail thématiques ont réuni collectivités, acteurs socio-économiques et experts. Ensemble, ils ont identifié les bénéfiques, les risques et les facteurs de réussite des projets, ainsi que les accompagnements nécessaires. Des familles de projets ont émergé, servant de base aux débats territoriaux menés dans chaque département. Ces rencontres ont réuni tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et certains acteurs économiques, avec une séance plénière suivie d'ateliers thématiques. L'objectif : faire émerger des projets concrets répondant aux priorités de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources fixées par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE).



Rétrospective COP Planification écologique Hauts-de-France 2024



En 2024, la DREAL a suivi la programmation du Fonds vert en région, soit un financement total de près de 130 millions d'euros pour plus de 600 projets. Les mesures emblématiques sont la « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » (53 millions d'euros) et le « recyclage foncier » (45 millions d'euros). La DREAL pilote la mesure de recyclage foncier.



Recyclage des friches (Fonds vert)

En Hauts-de-France, l'édition 2024 de la mesure de recyclage foncier a retenu 74 opérations (toutes destinations confondues) pour un montant total de 44,5 millions d'euros. Cette aide permettra à terme la production ou la réhabilitation de plus de 1 900 logements dont 1 400 logements sociaux et 215 000 m² d'activités économiques sur 93 hectares de friches.

Le site des anciennes Briqueteries du Nord à Lambersart, double lauréat sur la mesure friches du fonds vert pour un montant d'aide de 1,4 millions d'euros

Sur une friche industrielle de production de briques, l'opération prévoit, à l'issue des travaux de dépollution et de démolition, l'aménagement d'un futur écoquartier labellisé avec la production de 700 logements dont 400 logements sociaux, une résidence étudiante, des commerces et la création d'une forêt urbaine d'environ 4 000 m².

Rénover le logement privé : une dynamique sans précédent

En 2024, la rénovation du parc privé a franchi un cap avec une dotation régionale record de 275 millions d'euros allouée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). La DREAL a piloté la gestion de ces crédits permettant *in fine* la rénovation de 9 498 logements.

Le 16 avril, la DREAL a accueilli à Valenciennes l'étape régionale du Tour de France de l'Anah, consacrée au déploiement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat, rassemblant 110 participants au CVRH à Valenciennes. La DREAL a également publié un nouvel Atlas cartographique de l'habitat, apportant un éclairage actualisé sur les enjeux du logement dans les Hauts-de-France.



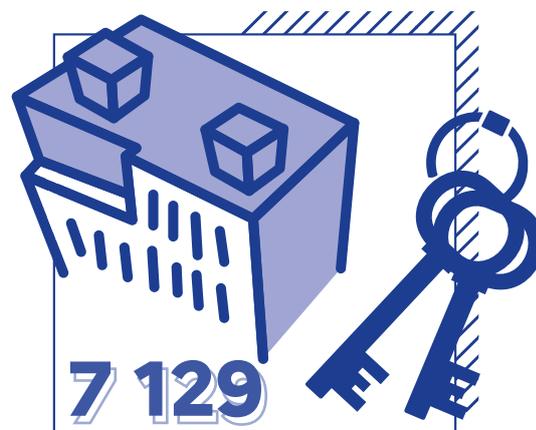
Journée France Rénov' 2024

La dotation régionale a été multipliée
par 2,7 par rapport à celle de 2023.

Offre nouvelle de logements sociaux

Dans le cadre du Fonds national des aides à la pierre, la DREAL a géré plus de 26 millions d'euros. 7 129 nouveaux logements locatifs sociaux ont été agréés, un niveau en baisse de 15 % par rapport à 2023.

La DREAL a réhaussé le soutien forfaitaire en faveur de la création de logements en pensions de famille et en résidences sociales. En effet, la région Hauts-de-France connaît toujours un retard d'équipements, particulièrement mis en avant dans le cadre du plan quinquennal 2023-2027 « logement d'abord 2 ».



Contenir l'azote en excès : des actions pour protéger l'eau et les milieux naturels

Le 7^e programme d'actions régional « nitrates » (PAR7) a été signé le 30 juillet 2024. L'arrêté encadrant les conversions de prairies permanentes a été élaboré en concertation avec la profession agricole, la DRAAF et la DREAL, puis soumis à la consultation publique du 16 décembre 2024 au 16 janvier 2025.

Un groupe de travail pilote, constitué avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie, réunit cinq territoires autour de cinq aires d'alimentation de captages. L'objectif est de développer les filières à bas niveau d'intrant.

Mieux gérer les ressources en eau : un accompagnement des territoires

• Étude sur la nappe de l'Éocène (sables de Cuise)

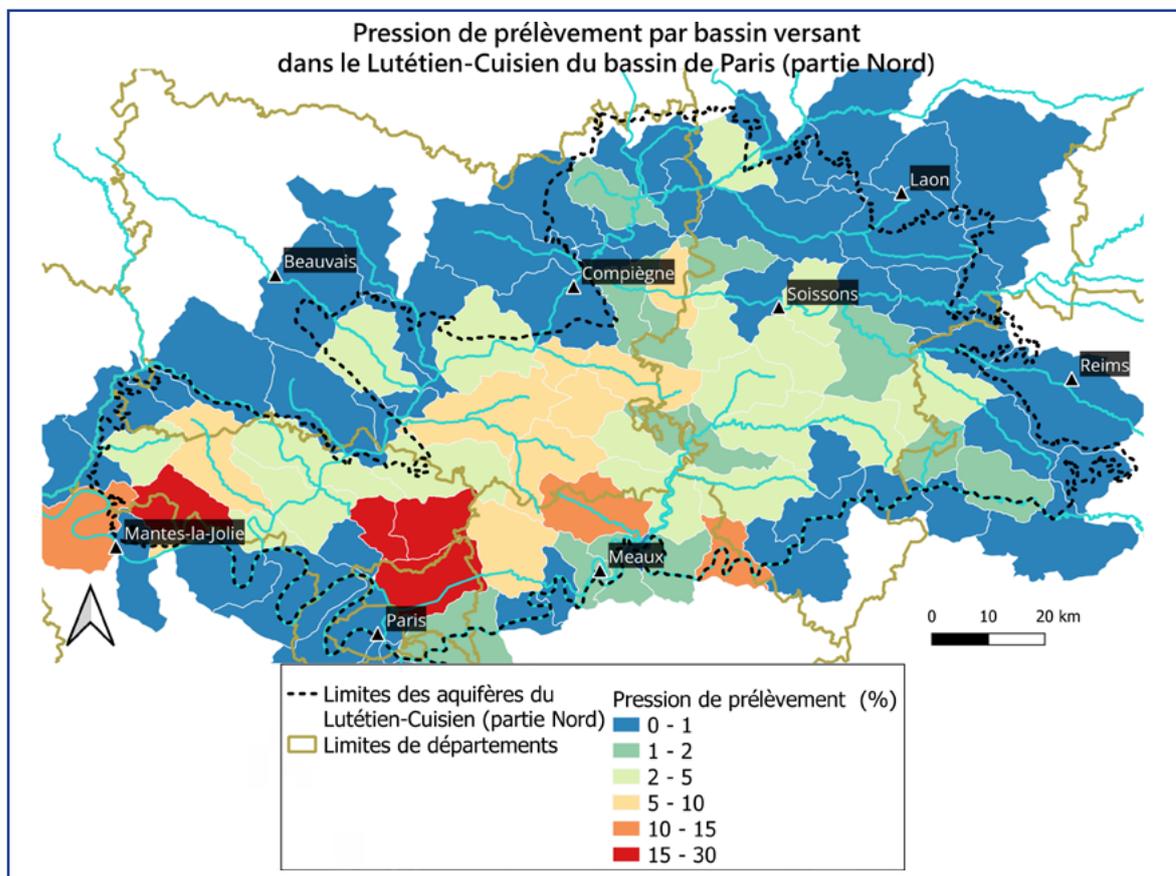
Avec le soutien du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et la participation des DDT de l'Aisne et de l'Oise, de l'Agence régionale de santé ainsi que de l'Autorité environnementale, la DREAL a finalisé durant l'été 2024, la synthèse des connaissances sur la nappe de l'Éocène (sables de Cuise) en matière d'hydrogéologie, de climat et de prélèvements. Elle a également permis de donner une première évaluation de la pression quantitative exercée sur les différents secteurs de la nappe, de fournir des outils d'aide à la décision pour l'instruction de demandes de prélèvements et de préparer à la priorisation et à la réalisation de futures études « volumes prélevables ».

• Lancement de la démarche « volumes prélevables » sur le bassin versant de la Serre

La DREAL a assisté la DDT de l'Aisne dans ce projet. Le secteur, identifié comme étant en équilibre quantitatif fragile par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Seine-Normandie, ne dispose pas encore d'une gouvernance locale pour porter cette initiative. Dans l'attente de sa mise en place, l'État doit s'y substituer en apportant son aide pour la rédaction du cahier des clauses techniques particulières de l'étude, sa contribution aux réunions d'animation locale, et son appui à la constitution du dossier en réponse à l'appel à projets de l'Agence de l'eau pour un financement attribué de 800 000 euros.

• Élaboration d'une étude « volumes prélevables » dans l'Oise

La DREAL a participé à cette étude portée par le Conseil départemental de l'Oise et la DDT à l'échelle du département sur six bassins versants (Thérain, Brèche, Automne, Nonette, Oise Aronde et Esches-Oise aval).



Accélérer la transition : développer les énergies renouvelables

La DREAL s'est encore fortement impliquée en 2024 dans l'animation du Comité régional de l'énergie Hauts-de-France.

Installée le 3 juillet 2023, cette instance est chargée de favoriser la concertation, en particulier avec les collectivités territoriales, sur les questions relatives à l'énergie au sein de la région. Le comité doit proposer *in fine* au ministre de l'énergie les objectifs régionaux des énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le froid, l'électricité et le gaz dans le cadre de la définition de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie.

Pour ce faire, la DREAL, en lien avec le conseil régional, a installé les 7 groupes de travail suivants, réunissant en 2024-2025 l'ensemble des acteurs des filières concernées : biomasse (bois énergie), énergie fatale, éolien, solaire, gaz renouvelable, géothermie, réseaux électriques.

Les rapports de ces groupes de travail ont pris en compte les capacités de productions existantes et en projet et se sont appuyés notamment sur des études de potentiels énergétiques.

 Ces rapports permettront d'éclairer les décisions du Comité régional de l'énergie sur les objectifs régionaux de production lorsque la programmation pluriannuelle de l'énergie sera adoptée.

Plans de protection de l'atmosphère : finalisation et mise à l'enquête publique du PPA Lille Bassin minier




PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENQUÊTE PUBLIQUE Plan de protection de l'atmosphère des agglomérations de Lille et du bassin minier

Dossier d'enquête

Enquête ouverte
du lundi 16 septembre 2024 à 9 h
au vendredi 18 octobre 2024 à 17 h

Se mobiliser pour l'avenir de la mer et du littoral

En 2024, la DREAL Hauts-de-France a poursuivi sa collaboration avec la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est – Mer du Nord pour réviser la stratégie maritime de façade. Ce travail vise à planifier les activités maritimes et littorales, à organiser le partage de l'espace et à développer l'éolien en mer, tout en préservant l'état écologique du milieu marin.

La DREAL a pris une part active aux travaux de l'équipe projet « État » afin de garantir le bon déroulement du débat public La mer en débat. Elle a participé aux différentes étapes et escales organisées dans les Hauts-de-France, qui ont permis d'aborder des enjeux majeurs : biodiversité marine, pollution d'origine terrestre, développement de l'éolien en mer, qualité écologique des milieux et aspects paysagers. Par ailleurs, la DREAL a contribué à la rédaction et à la consolidation du projet de stratégie de façade, en sa qualité de membre de la Commission administrative de façade et auprès du Conseil maritime de façade.

En complément de la planification maritime, la DREAL, en coordination avec les DDT-M, la DIRM et les opérateurs de l'État, assure l'accompagnement, collectif ou individualisé, des collectivités littorales dans l'élaboration de leurs projets de territoire. Cette mission s'appuie sur une approche intégrée, couvrant les volets de connaissance, gouvernance, planification, contractualisation, financement et autres procédures administratives. Il est désormais essentiel que ces projets tiennent pleinement compte des effets du changement climatique, en particulier des risques de submersion marine, d'inondation continentale, de recul du trait de côte et de raréfaction de la ressource en eau.



Wissant - Côte d'Opale



Nous produisons et informons en transparence

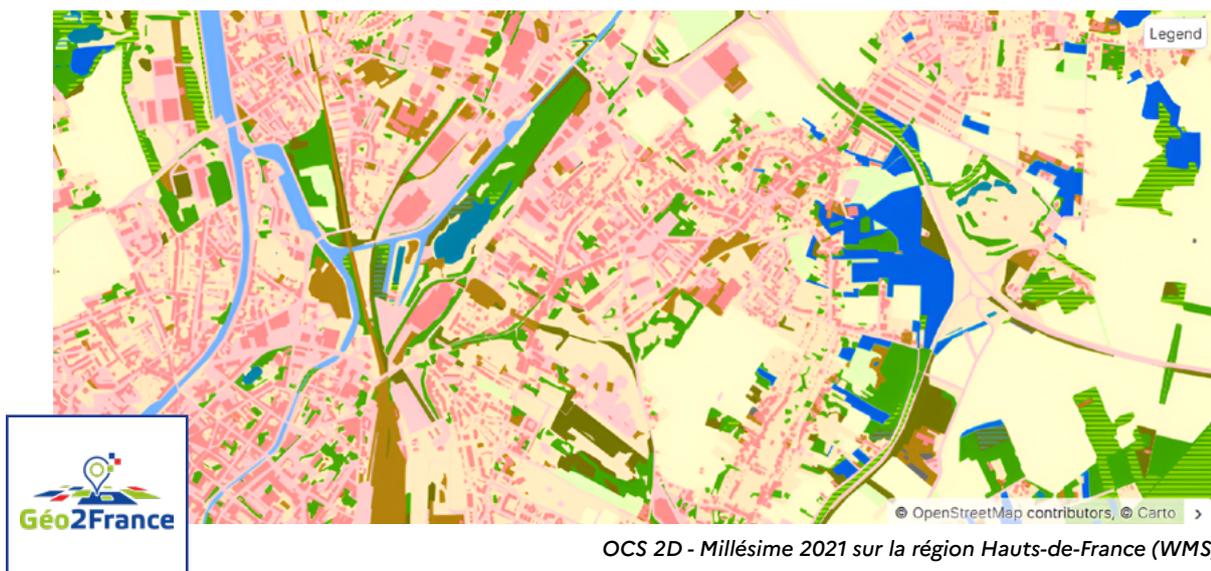
en publiant des données, des informations géographiques et des statistiques.

Géo2France

Copiloté par l'État et la Région Hauts-de-France, Géo2France développe la coopération régionale en matière de production, de partage et de valorisation des données dans les Hauts-de-France. Ce partenariat ambitieux réunit un maximum d'acteurs régionaux pour mettre en œuvre la stratégie régionale de la donnée et souligner le rôle prépondérant et les enjeux inhérents à l'accessibilité des données.

2024 fut une année exceptionnelle dans la production de grandes données stratégiques, telles que l'occupation du sol à deux dimensions (OCS 2D), le plan de corps de rue simplifié (PCRS), le foncier économique et les Zones d'Activités Économiques.

La plateforme Géo2France s'appuie sur un hébergement souverain via un data center public régional, de nouveaux espaces collaboratifs et des outils de visualisation des données déjà mobilisés pour l'Observatoire déchets-matières des Hauts-de-France (Odema).



Animer le réseau régional de la Connaissance

Depuis 2023, la DREAL pilote et coordonne l'animation du réseau régional de la Connaissance. Elle poursuit ses actions pour développer la mise à disposition des données, en améliorer la lisibilité, et renforcer le rôle de la connaissance territoriale dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques publiques de la transition écologique.

En 2024, trois réunions d'échanges et d'information « Numérique et Données » ont réuni les chefs des services Aménagement et Connaissance des DDT-M autour de thèmes d'actualité tels que l'artificialisation des sols, les outils d'observation du sol à deux dimensions (OCS 2D et OCSGe) et également des sujets d'acculturation.

Ces rendez-vous rassemblant les acteurs de la connaissance venant des DREAL et des DDT-M se sont élargis à la DRAAF et à la DIR Nord.

Optimiser les mobilités : études et accompagnement renforcé

La DREAL a intensifié en 2024 ses efforts pour mieux comprendre les dynamiques de mobilité et ajuster les projets d'infrastructures au plus proche des besoins du territoire. Parmi les initiatives majeures, une étude approfondie des flux de circulation dans l'aire métropolitaine lilloise a été conduite sur plusieurs années. Les enquêtes réalisées en 2024 ont permis d'analyser plus d'un million de déplacements.

Parallèlement, elle a mené, lancé ou contribué à d'autres études, portant sur les trajets domicile-travail à vélo, le transport de marchandises, le report modal et les déplacements des ménages. Elle a renforcé son accompagnement aux territoires notamment dans les démarches de contrats de mobilité et de plans d'action mobilité durable. Enfin, elle a mis en place l'outil SOS Mobilité, facilitant l'accompagnement technique des collectivités dans leurs projets de transport.



Enquête flux de circulation dans l'aire métropolitaine lilloise



Anticiper pour mieux harmoniser

Les DREAL, le Centre national de réception des véhicules et la sous-direction 6 (SD6) de la Direction du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air et de la Direction générale de l'énergie et du climat se réunissent trimestriellement dans le cadre du groupe de travail harmonisé « Code de la route » (GTH CDR) afin d'échanger sur l'activité, de travailler à l'élaboration des nouveautés réglementaires, et d'étudier les sujets nécessitant une harmonisation nationale. En 2024, dans un souci d'efficacité, il a été décidé de revoir l'organisation de ces derniers. La DREAL Hauts-de-France, missionnée par la SD6, a donc mis en place un « pré GTH CDR » visant à répondre collégialement aux questions des équipes « véhicules » des DREAL, harmoniser les réponses à l'échelle nationale, et à limiter le nombre de sujets transmis pour harmonisation par la SD6.

Ce nouveau dispositif, validé par l'ensemble des participants, sera désormais utilisé par la DREAL en charge des prochaines séances.

Appuyer la mission d'autorité environnementale

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative du nombre de saisines pour des projets photovoltaïques tant en « cas par cas » qu'en avis rendus par la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Hauts-de-France. En matière d'urbanisme, l'activité est restée stable, concentrée majoritairement sur des évolutions de documents d'urbanisme, en lien avec la révision du SRADDET dont la modification a été adoptée fin 2024.

La MRAe a rendu cinq avis de cadrage pour des projets et plans, dont le projet stratégique du Grand Port Maritime de Dunkerque. Elle a également produit des notes précisant ses attentes en matière de projets de parcs éoliens et sur le format des dossiers sur lesquels elle est saisie.

Programme de formation des commissaires enquêteurs

Chaque année, la DREAL pilote l'élaboration et la mise à jour du plan de formation des commissaires enquêteurs. La région Hauts-de-France reste à ce jour la seule où la DREAL, le CVRH, les compagnies des commissaires enquêteurs et les tribunaux administratifs travaillent conjointement pour proposer un programme commun.

Ce plan, qui totalise une quarantaine de journées de formation, s'articule autour de deux parcours : un parcours débutant, destiné aux commissaires nouvellement nommés, et un parcours expérimenté. Il propose des formations variées, à la fois thématiques (droit de l'environnement, bases de l'urbanisme...) et méthodologiques (conduite d'une enquête publique, rédaction du rapport final, etc.), complétées par des temps de rencontres comme le séminaire annuel ou les journées d'information.

Les journées d'information de juin et septembre ont permis des échanges avec les représentants de la MRAe. Par ailleurs, des agents de la DREAL ont animé cinq ateliers « Fresque du climat » et donc sensibilisé quarante commissaires enquêteurs aux enjeux du changement climatique.



Le séminaire 2024, organisé en mars au CVRH à Valenciennes, a rassemblé près de cent commissaires enquêteurs. Ils ont pu échanger avec Anne-Marie Royal, déléguée de la Commission nationale du débat public, assister à une présentation de la territorialisation de la planification écologique et participer à la traditionnelle table ronde réunissant les présidents des tribunaux administratifs de Lille et d'Amiens.

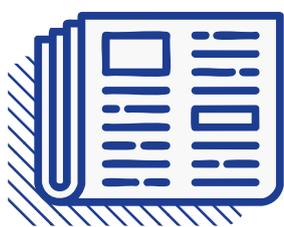
L'année a également été marquée par l'entrée en vigueur de la loi Industrie verte. Celle-ci modifie en profondeur la procédure d'autorisation environnementale et les modalités de consultation du public. Ces évolutions ont été au cœur des temps forts de l'année. En réponse, une nouvelle formation sur l'animation de réunions publiques – nouveauté introduite par la loi – a été organisée le 21 octobre. Elle a permis de former un premier groupe de commissaires à cette nouvelle forme de participation : la consultation parallélisée.



Le nouvel Atlas cartographique de l'habitat dans les Hauts-de-France est téléchargeable sur notre site internet



Presse



105 articles avec citation de la DREAL Hauts-de-France (contre 52 en 2023)

80 demandes presse reçues

Site internet

251 268 visites
soit 20 938 par mois

1 055 articles publiés

DREAL HAUTS-DE-FRANCE



2 minutes 13 secondes (durée moyenne d'une visite)
21 600 recherches totales sur le site
111 756 téléchargements de fichiers

Nous agissons en partenariat et travaillons en réseau

avec les collectivités locales, les services et opérateurs de l'État, les acteurs socio-économiques et les associations.

Journée annuelle à destination des associations

Le 10 octobre 2024, une trentaine d'associations ont participé à la journée annuelle organisée à Ecoland à Palluel, dans le Pas-de-Calais. Cet éco-lieu, dédié à la sensibilisation aux modes de vie résilients, propose des modèles alternatifs en matière d'architecture, de gestion des ressources énergétiques et alimentaires, tout en agissant en faveur de l'économie locale.

Le fil rouge de cette journée était de présenter aux associations diverses sources d'appui financier et humain. Plusieurs présentations ont été proposées, notamment sur le quatrième Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4), le Fonds vert, le service civique écologique et la démarche de territorialisation de la planification écologique.



Réfléchir collectivement à la gestion économe de l'espace

Un atelier a rassemblé le 22 mai une vingtaine de cadres des DREAL, DRAAF et DDT-M qui ont réfléchi, dans un esprit de jeu collectif et de contributions mutuelles, à la mise en œuvre du plan d'action 2024-2026 de la feuille de route régionale de la gestion économe de l'espace.



Parcours Super Espèces - école Georges Brassens, Etouvie

Soutenir les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable

218 800 euros de subventions ont été accordés à des associations œuvrant dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (hors temps scolaire), la participation citoyenne, et la structuration de réseau associatif. 46 structures ont ainsi vu leur demande instruite favorablement, pour un total de 72 actions, soit 10 actions supplémentaires par rapport à 2023.

Contribuer à la gestion de crise et à la préparation opérationnelle pour la zone de défense Nord

La DREAL a contribué activement à la mise à jour de documents de planification pour la gestion d'événements et de crises à l'échelle de la zone de défense. Elle a également pris part à l'organisation et aux exercices pilotés par l'autorité préfectorale, notamment sur des sujets comme le délestage électrique, les vagues de chaleur et de froid, la pollution maritime.

En parallèle, elle a poursuivi sa préparation opérationnelle à travers des exercices internes. Cette préparation a été mise en œuvre lors de nombreux événements, tels que les inondations et l'épisode de viabilité hivernale en janvier, les mouvements sociaux des agriculteurs en janvier et novembre, l'accueil des épreuves de basket-ball et de handball des Jeux

Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à Lille en juillet et août, le Sommet de la francophonie à Villers-Cotterêts le 4 octobre, ainsi que lors d'épisodes de pollution de l'air et d'accidents industriels.

La DREAL a apporté son expertise dans ses domaines de compétence, comme la prévision des crues, la gestion des ouvrages hydrauliques, les ICPE et les mesures de gestion du trafic routier. En 2024, elle a participé une quinzaine de jours dans l'année aux cellules de crise organisées dans les préfetures.

Défendre, conseiller, accompagner

Le service juridique mutualisé, rattaché à la DREAL, a rédigé 159 mémoires devant la juridiction administrative, afin de défendre les décisions et intérêts de l'État. Il a également produit 54 avis ou fiches de transmission pour les procureurs de la République, et délivré 610 conseils juridiques pour les services bénéficiaires.

Un nouveau cadre de travail : moderne et durable

Les agents des sites d'Amiens et de Glisy travaillent désormais dans la nouvelle cité administrative d'Amiens. Ce déménagement marque une étape importante dans l'amélioration des conditions de travail et la mutualisation des services de l'État. Ce nouveau site, certifié Passivhaus, se distingue par sa haute performance énergétique. Il permet de réduire la consommation d'énergie jusqu'à 90 % par rapport à un bâtiment traditionnel, un résultat rendu possible grâce à des matériaux de construction écoénergétiques et un système de ventilation optimisé.

La cité administrative, située à l'angle des rues de La Vallée et Legrand-d'Aussy, accueille plusieurs services de l'État. Elle favorise les synergies entre administrations tout en optimisant l'empreinte énergétique et l'usage du foncier.



Agir collectivement en faveur de la mobilité durable

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, la DREAL a participé à un événement interservices dans les locaux de la nouvelle cité administrative d'Amiens. Sous la coordination de la préfecture de la Somme, ce temps fort a pris la forme d'un Village de la mobilité les 17, 18 et 20 septembre. L'objectif était d'encourager les agents à adopter des modes de déplacement plus durables.

La DREAL y a tenu un stand original : le Vélomathon.

Les participants pouvaient se faire photographier avec leur vélo devant un fond vert, remplacé ensuite par un décor humoristique ou dépaysant, pour allier sensibilisation et convivialité.

De nombreuses autres animations étaient proposées : challenge vélo, marquage de vélos, conseils sur les trajets cyclables, offres de transport en commun, découverte du covoiturage et atelier sécurité routière.



Cette mobilisation collective a permis de valoriser les initiatives en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement, tout en renforçant les liens entre les services de l'État.

Écoresponsabilité : sensibiliser, mobiliser, agir

- Semaines thématiques européennes : animations et communications internes ont permis de valoriser les initiatives écoresponsables et de suivre les indicateurs environnementaux
- « Midis de l'info » (webinaire interne) : un temps d'échange sur les mobilités douces et les aides disponibles pour encourager les alternatives à la voiture individuelle
- Forum de l'habitat durable : à Lille, une trentaine de participants ont pris part aux ateliers de fabrication de produits ménagers, favorisant l'adoption de gestes écoresponsables au quotidien.



Forum de la mobilité, Amiens.



Forum de l'habitat durable, Lille.



Une année marquante pour les archives

La politique d'archivage mise en œuvre en 2024 à la DREAL Hauts-de-France a porté ses fruits sur plusieurs plans. Tout d'abord, le traitement des archives en fin de vie a permis l'élimination réglementaire de 900 mètres linéaires de dossiers (équivalent à 9 000 boîtes d'archives), ainsi que le versement de 13 mètres aux Archives départementales — un volume record dans l'histoire de la DREAL. Concernant la conservation intellectuelle, un inventaire global des archives intermédiaires, conservées dans les sous-sols rue Jules Barni à Amiens, est désormais disponible et en cours de mise à jour.

En parallèle, 800 mètres linéaires d'archives intermédiaires situées rue de Tournai à Lille ont été inventoriés. Enfin, une rubrique dédiée sur l'Intranet permet aux agents d'accéder à l'ensemble des règles et procédures légales nécessaires à une gestion sécurisée et sereine de leurs archives.

Webinaire « Les violences à l'égard des femmes »

Dans le cadre des actions de sensibilisation proposées aux agents, la DREAL a organisé un événement interne le 22 novembre, en lien avec la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Claire Quesnel, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, est intervenue sur les violences faites aux femmes et les enjeux de l'égalité femmes-hommes.



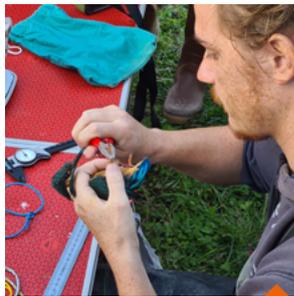
Deux semaines pour découvrir les coulisses de la DREAL

Du 17 au 28 juin, 14 élèves de seconde ont choisi de passer leur stage d'observation au sein de la DREAL. Répartis entre les sites de Lille, Amiens, Beauvais et Gravelines, ces lycéens ont pu découvrir concrètement les missions de l'administration, au plus près des équipes. Accueillis dans de nombreux services, ils ont été plongés dans la diversité des métiers qui composent la DREAL. Une opportunité pour eux de comprendre les enjeux du développement durable, du climat, de l'aménagement du territoire etc. et, pourquoi pas, de susciter quelques vocations !



Vie de la DREAL

- ◆ **Formation « Mon parcours transition écologique »**
Comprendre les défis de la transition écologique pour mieux passer à l'action : 43 cadres supérieurs formés
→ Conférences CNRS et visites de terrain
- ◆ **Matinée de présentation de l'Autorité de sûreté nucléaire, organisée à Lille le 21 mai.**
- ◆ **Culture M**
Thème de l'année : « j'ai pas le temps »
17 sessions pour 122 participants dont la DDT-M de la Somme :
→ 9 sessions ouvertes à tous les agents
→ 8 sessions ouvertes aux managers
→ 5 podcasts
- ◆ **Accueil des nouveaux arrivants**
2 journées organisées en mars et novembre.
- ◆ **Cérémonie des vœux 2024**
Environ 290 agents ont participé à la cérémonie des vœux organisée le 9 janvier à Mégacité à Amiens.
- ◆ **Animation de réseaux : correspondants qualité-écoresponsabilité et « auditeurs internes »**
27 correspondants qualité-écoresponsabilité (CQE) et 16 auditeurs internes, acteurs quotidiens de l'amélioration continue à la DREAL.



ARB : Agence régionale de la biodiversité
ASO : Amaury Sport Organisation
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COP : Conférence des Parties
Culture M : Démarche Culture Management (formations managériales)
CVRH : Centre de valorisation des ressources humaines
DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DDT-M : Direction départementale des territoires et de la mer
DIRM : Direction interrégionale de la Mer
DIR : Direction Interdépartementale des Routes
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRIEAT : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
ELA : European Labour Authority (Autorité européenne du travail)

FFMC : Fédération française des motards en colère
FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement
IDSR : Intervenants départementaux de la sécurité routière
NKS : National KleinSerie (réception nationale par type de Petites Séries)
OFB : Office français de la biodiversité
PFAS : Substances per- et polyfluoroalkylées
ROADPOL : European Roads Policing Network (Réseau européen de police routière)
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SYMSAGEB : Syndicat Mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais

Glossaire

DREAL Hauts-de-France

Effectifs

636 agents au 31 décembre 2024

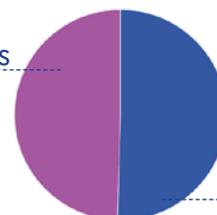
300 agents A/A+ (167 hommes – 133 femmes)

235 agents B (127 hommes – 108 femmes)

80 agents C (17 hommes – 63 femmes)

21 agents contractuels (10 hommes – 11 femmes)

49,53 %
de femmes



50,47 %
d'hommes



âge moyen
48 ans

Formation

1 352 jours de formation

2,2 jours de formation en moyenne par agent

44 stagiaires dont 10 stagiaires gratifiés

4 services civiques et 8 apprentis

Télétravail

543 télétravailleurs (260 hommes – 283 femmes)

Action sociale

60 demandes de prestations d'actions sociales

Organigramme de la DREAL Hauts-de-France





Directeur de la publication : Julien LABIT

Rédaction, conception graphique et illustrations :

DREAL Hauts-de-France - Mission communication avec l'appui des services de la DREAL Hauts-de-France

Crédits Photographiques :

AdobeStock : Eric AJV (page25)

DREAL Hauts-de-France - Mission communication (Alexandre Kolanek - Élodie Pécaut - Lucas Backelandt) et Service eau et nature

Céline Charlier (couverture) - J.-C. Hauguel (couverture) - Picasa (page 16) - SaisonMenu (page 21) - SYMSAGEB (page 8)

Verkor (couverture) - Wikimedia Commons (page 15) Arnaud Bouissou DICOM/MATTE (page 35)

Impressions : Reprographie - SGCD - DDTM du Nord

ISBN : 978-2-11-167096-9

ISSN : 2781-4114

La DREAL Hauts-de-France est un service régional déconcentré des ministères de l'Aménagement du territoire, de la Transition écologique et de l'Énergie.

DREAL Hauts-de-France 44, rue de Tournai - CS 40259 59019 Lille cedex - Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78
www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr